

L'AFRIQUE FACE AUX DÉFIS DE L'EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES : DE L'ALIÉNATION DES ENFANTS À LA DÉGRADATION DES SOLS PAR L'ORPAILLAGE DANS LA LOCALITÉ DE BANTACO AU SUD-EST DU SÉNÉGAL

Abibe SÈNE

*Département de Géographie, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
(UCAD)*

abibousene83@gmail.com

Aboubacar El Hadji FAYE

*Département de Sociologie, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
(UCAD)*

aboubacarelhadji.faye@ucad.edu.sn

Résumé

Cette étude met l'accent sur l'orpaillage dans la région de Kédougou, au sud-est du Sénégal, plus particulièrement dans la localité de Bantaco. Cette activité, loin de connaître son épilogue, engouffre beaucoup d'enfants au détriment de l'école, avec des conditions de travail plus proches de l'aliénation qu'à la satisfaction morale. Cette situation va engendrer des conséquences environnementales très remarquables, parmi lesquelles, la dégradation et la pollution des sols, par excavation des roches sédimentaires et par imbibition de produits toxiques. Ainsi, malgré les politiques de récupération des enfants et de réhabilitation des sites initiées par l'État, ces pratiques persistent au grand bonheur des comptoirs et des bijoutiers au détriment des activités traditionnelles comme la cueillette et l'agropastoralisme.

Mots clés : *Orpaillage, risques socio-environnementaux, aliénation, dégradation, pollution*

Abstract

This study focuses on gold panning in the locality of Kédougou, in the south-east of Senegal, more particularly in the Bantaco area. This activity, far from knowing its epilogue, engulfs many children to the detriment of school, with

working conditions closer to alienation than to moral satisfaction. This situation will generate very remarkable environmental consequences, among which, the degradation and the pollution of the grounds, by excavation of the sedimentary rocks and by imbibition of toxic products. Thus, despite the State's recovery of children and rehabilitation of sites policies, these practices persist to the delight of counters and jewelers to the detriment of traditional activities such as gathering and agro-pastoralism.

Keywords: *Gold panning, socio-environmental risks, alienation, degradation, pollution*

Introduction

L'or est un métal précieux reconnu pour sa rareté, sa durabilité et sa préciosité. S'il a toujours occupé une place de choix dans la joaillerie et l'artisanat, on constate également depuis quelques décennies qu'il est l'une des valeurs les plus sûres dans l'investissement boursier et qu'il est particulièrement prisé pour la fabrication de nouvelles technologies électroniques, médicales et aéronautiques (Orobel, 2017).

L'extraction minière artisanale et à petite échelle peut se définir comme une activité d'exploitation minière artisanale ou semi-mécanisée. Elle n'utilise aucun gros équipement, ne dispose d'aucun investissement important et d'aucune technologie sophistiquée.

« L'exploitation minière artisanale ou à petite échelle est une activité de l'économie informelle qui recourt à des techniques d'extraction rudimentaires nécessitant une main d'œuvre abondante (...) Les régions de l'Afrique de l'ouest, l'Afrique centrale et l'Afrique australe sont réputées pour l'exploitation artisanale de l'or où l'utilisation du mercure par les artisans est en vogue ». (J. Chura Bilo et al, 2022, p. 8).

Elle est généralement menée par des mineurs individuels ou par de petites entreprises et leur caractérisation varie d'un pays à l'autre. En effet, une exploitation minière peut avoir le statut

d'EMAPE (Extraction Minière Artisanal et à Petite Echelle) en fonction de la quantité d'or qu'elle produit par jour ou suivant son niveau de mécanisation.

Dans la localité de Bantaco, au sud-est du Sénégal, dans la région de Kédougou, l'orpaillage occupe une place incontournable dans le quotidien des populations et constitue la première source de revenus. Cette exploitation artisanale et traditionnelle au niveau des sites, appelés « *Jourra* » en Malinké, ne cesse de causer du tort à l'environnement, plus particulièrement aux ressources édaphiques, en plongeant également une couche vulnérable de la population, constituée d'enfants, dans des conditions de travail infernal, à la limite même dangereuses et deshumanisantes. Cette situation, loin de connaître son épilogue, continue de torpiller les sols, avec son lot de conséquences, au grand bonheur des comptoirs et des bijoutiers, soutenue par une population aux issues incertaines, compte tenu des conditions de travail. L'hypothèse conduisant cette étude consiste à montrer que l'orpaillage dans la localité de Bantaco ne cesse de nuire l'environnement tout en envenimant les conditions de travail des enfants.

Comme objectifs, nous essaierons d'identifier le nombre de mineurs polarisés par cette activité et leurs conditions misérables de travail et par la suite montrer les impacts négatifs de ce phénomène sur les sols (de l'excavation à la pollution).

1. Méthodes et outils

Le recueil des données a combiné une méthode mixte (qualitative et quantitative). Nous avons plus mis l'accent sur celle qualitative, avec quatre modes d'intervention selon les principes de l'enquête de terrain socio-anthropologique (J. P. Olivier de Sardan, 2003, p. 7) : L'analyse documentaire, l'observation participante, les entretiens individuels formels ou informels et les focus group.

❖ **L'observation participante**

J. P. Olivier de Sardan (2003, p. 21), définit l'observation participante comme « le cœur même du terrain ethnographique ». Le travail de terrain est un des plus grands investissements en temps. L'interaction prolongée avec les acteurs *in situ* (dans leurs sites naturels, dans leurs conditions naturelles de vie) produit deux types d'effets :

-Le premier, le plus visible, le plus formel, est le carnet de terrain, qui retrace les observations, les écoutes, les bavardages, les discussions, dans un flux social quelconque.

-Un second effet est également important, c'est l'imprégnation : c'est à dire tout une série de processus informels par lesquels un enquêteur s'accoutume à comprendre l'ensemble des codes sociaux et des logiques sociales de comportement à leur niveau le plus palpable, le plus quotidien. Ainsi, afin de saisir les conditions de travail et les effectifs polarisés, de nombreuses visites ont été programmées à Kédougou, notamment dans la localité de Bantaco grâce à l'aide de M. Dramé, Président Fédération des Orpailleurs de la région de Kédougou.

❖ **Les entretiens individuels formels et informels**

Les entretiens formels et informels ont constitué notre principal outil de collecte d'information. Dans une interaction prolongée, les entretiens tendent à se rapprocher au maximum de la conversation. C'est une stratégie considérée comme centrale pour l'anthropologue de terrain, (Olivier de Sardan, 2003, p. 13), que de « laisser l'entretien aussi près que possible des formes naturelles d'interlocution courantes dans la société locale ». De façon classique, nous avons distingué deux registres dans nos entretiens : celui où l'on prend l'interlocuteur comme un « consultant » et celui où on le prend comme un « récitant ». La demande formulée au consultant était de parler de son groupe, de sa société, de sa culture, etc., comme on le demanderait à un expert (ou à une « personne ressource »). Ces personnes

ressources ont été, pour certaines consultées plusieurs fois. En revanche, à l'interlocuteur pris comme récitant, on a demandé de témoigner en faisant appel à une séquence biographique, c'est à dire à ce qu'il a vécu. D'où la nécessité de passer par des « récits de vie ».

❖ **Le focus group**

Cette technique permet de diversifier les discours des acteurs afin d'évaluer les besoins, les attentes, des satisfactions et/ou de mieux comprendre le sens qu'ils donnent à leurs opinions, leurs motivations et leurs comportements. Trois focus group ont été effectués au niveau des « Jourra », grâce au président de la fédération des orpailleurs et ce travail cible les enfants de moins de 18 ans. Lors du premier focus, on a tenté de discerner des types d'activités qui riment l'exploitation de l'or ainsi que les méthodes et moyens utilisés. Dans le deuxième focus, l'objectif était de distinguer les difficultés rencontrées. Dans le troisième focus, l'objectif était de savoir les conséquences de ce travail sur cette couche vulnérable de la population et les sols.

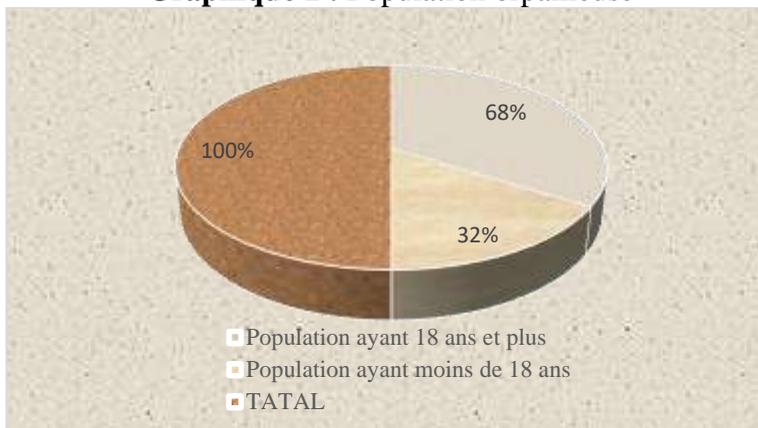
2. Résultats et analyse

2.1. Une population mineure et exposée

Au Sénégal, la mine artisanale produirait entre 2,3 et 6,7 tonnes d'or par an, avec une moyenne à 4,5 t/an² ; or, selon les chiffres de la Direction des Douanes, une seule tonne d'or serait officiellement exportée (mine industrielle, production de Sabodala Gold Operations). La production estimée par A. Persaud (2014, p. 56), est à comparer avec les résultats d'enquêtes du Programme d'Appui au Secteur Minier (2007-2010), dont les résultats montraient qu'au moins 8500 à 9000 personnes travaillaient simultanément sur des exploitations minières, avec une production minimale de 120 à 140 g/an, donnant ainsi une production minimale de 1,2 t/an. Si l'on considère que l'activité a cru régulièrement de 10% sur la

période, on obtient une production minimale de 2,4 t/an, ce qui corrobore les estimations de Persaud. Une estimation globale, produite par J. Seccatore et al (2014, pp. 496-662-667). Dans la localité de Bantaco, cette activité continue de faire ses beaux jours, avec une importante population locale mineure, 32% de celle-ci (graphique 1).

Graphique 1 : Population orpailleuse

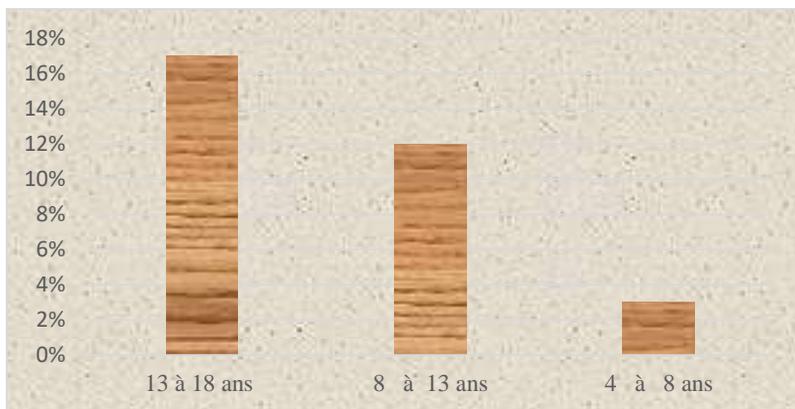


Source : Enquête de terrain, A. SENE, 2021

Cette population se caractérise par la pauvreté surtout dans ces zones rurales reculées (M. Thune, 2011, p.1-16), mais également par sa diversité, compte tenu des tranches d'âge qui la compose. Cette différenciation d'âge permet aussi de catégoriser les types d'activité selon les tranches. Par rapport aux tâches, les plus âgés effectuent souvent les tâches les plus longues et les plus difficiles. La première se catégorise en enfants de 13 à 18 ans qui sont utilisés à tous les niveaux de l'exploitation, du creusage de la mine jusqu'à la transformation complète du minerai. D'autres de 8 à 13 ans sont principalement utilisés pour transporter le minerai sur leur tête ou, pour ceux ayant des moyens, par des tricycles à moteur. Enfin, les enfants de 4 à 8 ans peuvent faire de petites commissions, acheter de la

nourriture, garder leurs frères et sœurs plus jeunes qu'eux. Les bébés et les petits enfants peuvent en effet être présents sur les sites d'orpaillage malgré leur pollution. Un reportage de G.M. Condé (2015) dans la cité aurifère de Siguiri témoigne également de cette problématique du travail des enfants, ce qui est nettement perceptible au niveau du site de Bantaco.

Graphique 2 : Tranche d'âge des orpailleurs



Source : Enquête de terrain, A. SENE, 2021

Dans la localité de Bantaco, tout tourne autour de la recherche de ce métal précieux. Cependant, son extraction repose sur un désastre écologique et social dans cette partie du Sénégal. Chaque jour, sauf les lundis, considérés pour certains comme un jour maléfique, toutes les couches de la population effectuent le trajet jusqu'aux sites d'orpaillage pour y travailler clandestinement. Dans cette contrée, la soif de l'or est tellement forte que les gendarmes déployés sur la zone ont du mal à contenir les habitants. Une bonne partie de cette main d'œuvre, constituée d'enfants de moins de 18 ans, fraîchement arrachée de l'école, travaille dans toutes les étapes de l'orpaillage malgré les conditions.

Photo1 : Enfants entrain de creuser un puits



Source : Cliché A.SENE, 2021

Selon le Bureau International du Travail (BIT), ils seraient environ 166 enfants, âgés de 7 à 18 ans, à travailler sur les sites d'extraction informels. Une situation inquiétante pour les organisations de défenses des droits des enfants. Parmi les 986 autochtones qui y travaillent, 43 enfants ont été recensés. En ce qui concerne les enfants des migrants, ils sont 123 employés dans les sites. Dans le site d'orpillage situé à l'est du village, les enfants descendent dans les entrailles de la terre, en rampant à travers des passages étroits et mal éclairés, où l'air est chargé de poussière. Le risque d'accident est permanent. Dans ces puits, ils ne sont pas à l'abri de chutes de pierres, d'explosions et même d'effondrement des cloisons. Et tous les enfants interrogés reconnaissent les dures conditions de travail et les risques encourus chaque jour. Sous le chaud soleil, ces enfants défient les roches, à la force des bras avec un matériel rudimentaire.

« On n'a pas assez de matériels et cette zone est constituée de montagnes et de roches dures, très difficiles à creuser. On met des heures avant de creuser 1 mètre, les puits sont très étroits et le matériel est constitué de daba, de hache, de pelle, de tamis et de

grattoirs. La manipulation de ces objets prend beaucoup de temps et au final nous sommes très fatigués ».¹

A. Monikutidoo (2010, pp.17-19) souligne que les travailleurs artisanaux fournissent un travail pénible lors des opérations minières artisanales. Selon l'auteur, la maladie due à l'inhalation de poussières d'oxyde de fer et de silice, les risques d'éboulement et de blessures mettent en évidence l'impact immédiat entraîné par le labeur dans les sites d'orpaillages.

« J'ai échappé à un éboulement l'année dernière. J'ai travaillé toute la journée sans problème dans un puits de près de 15 m de profondeur et ce jour-là l'activité était rentable. Mais le lendemain à mon arrivée, j'ai constaté des épaves de roches dans le puits. Et comme vous le constatez-vous tous, chaque métier a des risques et ce travail est notre gagne-pain. Chaque jour, je peux gagner 3500 à 10 000 francs CFA. Cet argent me permet de subvenir à mes besoins, sans tendre la main, comme le font beaucoup de personnes de nos jours »².

Les aveux de ces orpailleurs sont réconfortés par J. Kippenberg (2011, p. 40) en confirmant par ailleurs le caractère interrégional de la problématique du travail des enfants. L'activité des enfants dans l'EMA (Exploitation Minière Artisanale) est son principal thème de recherche dans lequel elle passe en revue les conditions des enfants mineurs travaillant dans les sites d'orpaillage dans la sous-région. Selon l'auteur, environ 20 à 40 000 enfants seraient engagés dans des activités d'orpaillage au Mali. Motivés par le gain, ces enfants manipulent des produits très toxiques, qui, souvent pèsent sur leur santé à court et à long terme. Selon le rapport de l'OMS (2013, p. 26), le mercure élémentaire et le méthyle mercure ont des effets toxiques sur le système nerveux

¹ Entretien semi structuré avec A. Traoré, âgé de 12 ans, orpailleur dans le « Jourra » de Bantaco, le 21 Novembre 2011.

² Entretien semi structuré avec D. Ba, âgé de 14 ans, orpailleur dans le « Jourra » de Bantaco, le 21 Novembre 2011.

central et périphérique. L'inhalation de vapeurs de mercure peut également avoir des effets nocifs sur le système nerveux, l'appareil digestif et le système immunitaire, les poumons et les reins, et elle peut avoir une issue fatale.

« Une bonne partie des orpailleurs souffre de maladies pulmonaires ou de fatigue chronique. Ils passent tout leur temps à tousser et sont souvent victimes de perte de poids. Ce phénomène peut avoir comme causes une importante quantité de poussière aspirée par jour et plus pire même, les substances toxiques inhalées et qui peuvent atteindre directement les poumons. Ces orpailleurs travaillent sans protection et courent chaque jour des risques. Nous avons tout fait pour les sensibilisés mais rien »³.

En écrasant le minerai, ces enfants respirent, chaque jour, des particules de silice qui attaquent leurs poumons. Et en dehors des blessures, des maladies respiratoires et la manipulation de mercure ou de cyanure, avec des effets plus ou moins immédiats, on assiste à l'essor des phénomènes comme la prostitution, l'alcool, la drogue, qui sont considérés comme des catalyseurs pour les orpailleurs.

« Si tu ne prends pas de stupéfiants (drogue, chanvre indien, cigarette, les femmes (rire) tu ne vas pas t'en sortir. Tu seras accablé par la fatigue et le stress et tu n'auras même pas le courage et la force pour braver ces puits étroits, sombres et profonds. Et une bonne partie d'entre nous fume de la cigarette ou le chanvre indien pour s'en sortir »⁴.

En dehors de ce travail aliénant des enfants, on note également une destruction avancée des sols, avec une excavation des roches

³ Entretien semi structuré avec M. Dramé, Président Fédération des Orpailleurs de la Région de Kédougou, le 21 Novembre 2011.

⁴ Entretien semi structuré avec B. Kaba, âgé de 16 ans, orpailleur dans le « Jourra » de Bantaco, le 21 Novembre 2011.

sédimentaires et une pollution de ceux-ci par des substances toxiques, entraînant la réduction au néant de la faune et la flore.

2.2. Une forte dégradation des sols

L'exploitation artisanale de l'or aboutit au fonçage manuel de mines artisanales souterraines et laisse souvent derrière elle des puits miniers à ciel ouvert sans restauration des terres (F. B. Cissé, 2019, p. 100). L'absence de réhabilitation du site, le remblayage des mines artisanales en particulier, contribue à la dégradation des sols et à la défiguration du paysage naturel des villages aurifères. « *Cette dégradation des sols représente donc une préoccupation majeure sur les sites miniers qui doit être prise en compte dès le début des opérations minières* » (B. Y. Benao, 2019, p. 18). L'extension du site d'orpaillage tout comme celle de l'espace habité au sein du village réduisent les zones de culture pour les habitants, mais aussi les zones de pâturage pour le bétail (B. Doucouré, 2014, p. 64). Cette exploitation n'est sujette d'aucun cadre juridique et réglementaire, qui peut contraindre les orpailleurs de Bantaco à réhabiliter les zones d'exploitation, avec l'image insolente des puits à ciel ouvert, accentuant l'érosion. Et selon M. Aidara et S. D. Badiane (2020, p. 157), « *Le sol est souvent déstructuré et présente des risques énormes d'effondrement et d'éboulement* ».

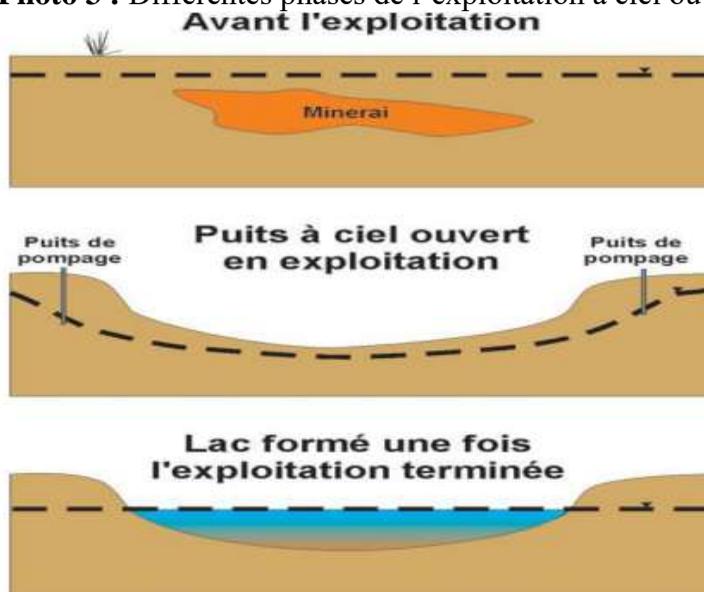
Photo 2 : Puits à cieux ouverts à Bantaco



Source : Cliché A. SENE, 2021

De ce fait, le développement de ces sites traditionnels contribue à repousser une partie des activités agricoles dans des zones plus lointaines, en empiétant sur les champs ou en phagocytant une partie des terres arables, ce qui crée indirectement un impact négatif sur la productivité agricole et potentiellement sur la sécurité alimentaire des ménages autochtones.

Photo 3 : Différentes phases de l'exploitation à ciel ouverts



Source : M. L. Diallo 13/7/2015

Mais l'absence de réhabilitation des mines artisanales est également une cause d'accidents pour les animaux, domestiques et sauvages, en pâturage ou en errance, qui se retrouvent pris au piège dans les mines abandonnées ou en activité. Enfin, le fonçage des mines artisanales et le développement du site d'orpaillage bouleversent l'écosystème du site d'orpaillage dans toute son étendue, entraînant ainsi la diminution ou la raréfaction de certaines espèces végétales et animales aux alentours du village.

De 2016 à 2017, près de 4,3 tonnes d'or ont été extraites au Sénégal par environ 32 474 orpailleurs rapportant ainsi 147,2 millions de dollars. Seulement, cette activité expose les sols à des contaminations toxiques et pousse les populations à abandonner l'agriculture (E. Atcha, 2018). En moyenne, 26 tonnes de mercure sont émises chaque année au Sénégal (B. G. Diop, 2017). Du point de vue du traitement des minerais plusieurs produits chimiques sont employés dont le cyanure (plus de 100 tonnes par mois). Ce chiffre indicatif permet d'imaginer la quantité de déchets cyanurés déversée par mois (M. L. Diallo, 2015, p. 102). Aussi, pour lutter contre les dégâts du mercure, le pays a ratifié la convention de Minamata le 3 mars 2016 (ONU environnement, 2019).

« L'usage du mercure dans l'EMAPE dans un processus de mixtion entre l'or et le mercure appelé « amalgame », impacte la santé humaine et occasionne également la pollution des sols. Cette situation continue de limiter les perspectives édaphiques au niveau de Bantaco, entraînant le déboisement et le recul des réserves forestières. Tous ces substances sont achetées et utilisées d'une façon clandestine, qui échappe souvent aux contrôles des autorités »⁵.

Ainsi, le sol est notamment impacté négativement dans cette région par la combinaison de l'orpaillage traditionnel et industriel, tandis qu'il constituait une ressource agricole ancestrale importante avant l'industrialisation aurifère. Cette détérioration a été plus spécifiée par O. Bamba et al. (2013, pp. 5-6), qui évoquent notamment les problèmes engendrés par l'Exploitation Minière Artisanale (EMA) sur les sols. Après avoir énuméré les différentes étapes de l'orpaillage, ces auteurs ont distingué quatre impacts négatifs de l'EMA qui touchent directement la fertilité du sol : tout d'abord les galeries creusées

⁵ Entretien semi structuré avec A. Diop, Direction régionale des Mines et de la Géologie de Kédougou, le 21 Novembre 2011.

peuvent avoir un effet de drainage des matières acides utilisées pour l' extraction, ensuite les terres agricoles ne sont plus aussi arables après avoir été retournées, les berges des rivières sont détruites par le traitement de l' or dans leurs lits, et enfin, les sols se retrouvent contaminés par le mercure, le cyanure et des acides utilisés pour l'extraction.

Selon ces auteurs, des terres cultivables et pâturables sont détruites à cause de ces problèmes liés à l'orpaillage. Pour T. Zvarivadza (2018, pp. 56-49-58), cette filière peut donc être performante et créatrice de valeur mais les impacts environnementaux, sociaux et économiques de l'exploitation artisanale et à petite échelle représentent des défis que les gouvernements parviennent difficilement à endiguer. S. Keita (2001, p. 31) confirme l'existence des mêmes problèmes et fait mention d'autres impacts néfastes de cette activité. Toutefois, il précise à son tour que les impacts négatifs de l' EMA sur l'environnement diffèrent selon la matière travaillée, selon la situation géographique et les techniques appliquées. Ces problèmes environnementaux dénoncés par ces auteurs sont réparables dans les sites d'orpaillage de Bantaco, où on assiste quotidiennement à une déperdition édaphique sans précédente.

3. Discussion

Bantaco, comme les autres localités aurifères, est tributaire des effets de l'orpaillage avec son corridor de conséquences. Les plus visibles ou celles prises en charge par notre étude concernent le travail aliénant des enfants au niveau des « *Jourra* » et son lot d'impact sur les sols. Ces enfants fraîchement arrachés de l'école, vivent quotidiennement leur « dernier jour », compte tenu des dangers mortels qui les guettent chaque jour. Dans ce site d'orpaillage, les enfants concassent des pierres, transportent des minerais, sélectionnent les pierres précieuses, cherchent l'eau et lavent l'or, sous la

chaleur caniculaire. L'exploitation de l'or à Bantaco échappe à tous les contrôles. Selon des témoignages recueillis auprès des populations, l'emploi des enfants dans les sites d'orpaillage est étroitement lié à la pauvreté qui sévit dans la localité. S'y ajoute la mesure de fermeture et le jeu de cache-cache avec les gendarmes.

Quant aux sols, ils sont incapables de porter une végétation et continuent de repousser les activités agropastorales des autochtones au grand bonheur des « puits de la vie ». Et malgré la présence de cette richesse dans cette zone, la localité de Bantaco continue de baigner dans la pauvreté absolue, où l'accès aux services sociaux de base est loin d'être une règle, mais plus tôt une exception. Ce qui est réconforté par les propos de J. D. Sachs et A. M. Warner (1995, p. 21) portant sur la « malédiction des ressources naturelles » à laquelle bon nombre de pays en développement sont confrontés, démontre à partir d'une enquête menée dans 95 pays, dans l'intervalle de 1970 à 1989. Les pays possédant d'importantes ressources naturelles, présentent un plus faible pourcentage de croissance par rapport aux autres pays.

De plus, l'ONU (2007), sur le commerce et le développement, estime que l'abondance minière ne signifie pas une prospérité pour les pays concernés et qu'au contraire, elle pourrait être une entrave au développement si elle est mal gérée. R. Kunanayagam et al. (2000, p. 17) renchérissent eux aussi sur cette analyse des Nations-Unies. Selon eux, la mine a la capacité d'occasionner la misère puis d'affecter négativement la qualité de vie des populations quand elle n'est pas durable.

À la question : est-ce que vous comptez abandonner ce travail un jour ? A. Cissoko semble faire son testament en répondant par la négation :

« Jamais ! Ce travail est notre gagne-pain et c'est l'héritage que nous a laissé la nature après nos ancêtres

et malgré les tracasseries de la police locale, nous n'irons nulle part. L'État ne va jamais venir ici pour nous donner à manger car chaque jour nous luttons contre la pauvreté malgré la richesse qui se trouve sur nos terres »⁶.

Pour dire que malgré leurs conditions de travail délétères et les conséquences sur les sols, ces enfants ont déjà choisi leur devenir et tout semble être irrévocable, compte tenu de leur détermination. Ainsi, en dépit des efforts fournis par l'État et les ONG, à travers le maintien des enfants à l'école et la création de centres d'accueil, d'orientation et de réinsertion socio-professionnelle à Kédougou, les résultats semblent être un coup d'épée dans l'eau, compte tenu de leurs inefficacités. Bien que le Sénégal ait ratifié la convention de l'Organisation internationale du travail (OIT), la question du travail des enfants dans les sites d'orpillage reste une équation dans la région de Kédougou. Pour arriver à zéro enfant dans les sites d'orpillage, certaines structures locales s'activent sur le terrain. Ainsi, l'ONG la Lumière, en collaboration avec l'Office des Nations Unies Contre la Drogue (ONUDD), la cellule nationale de lutte contre la traite des personnes, en particulier des enfants et des femmes, et l'Unicef mènent des campagnes de sensibilisation contre ce fléau.

Conclusion

Au terme de cette analyse, nous avons une conception très mitigée des ressources aurifères en tant que gage de développement. L'exploitation de celles-ci dans les pays en voie de développement, continue de mutiler nos ressources édaphiques, en créant un déséquilibre socio-environnemental (destruction de la faune, de la flore, de la biodiversité et la

⁶ Entretien semi structuré avec A. Cissoko, âgé de 18 ans, orpailleur dans le « Jourra » de Bantaco, le 21 Novembre 2011.

déviante des enfants). Selon M. L. Diallo (2015, p. 294), le postulat selon lequel les ressources extractives peuvent soutenir le développement des pays pauvres comme le Sénégal est aujourd'hui difficile à défendre à cause du caractère prédateur de l'économie minière. Et compte tenu de l'inaptitude des sols, l'État aura beaucoup de difficultés à mettre en exergue ses politiques agricoles, palliatives, susceptibles de récupérer ces enfants dans les « Jourra », considérés par ces âmes immatures comme unique moyen de survie. De la conscientisation à la concrétisation des stratégies de résilience, l'État doit fournir énormément d'efforts pour formater ces jeunes qui pensent être fixés sur leur sort car le mal est profond.

Références bibliographiques

Aidara M., Badiane S.-D. (2020). « Etude exploratoire des effets de l'exploitation artisanale de l'or sur le paysage forestier dans la commune de Khossanto (Sénégal) », RIGES, No 8, p. 157.

Atcha E. (2018). *Sénégal : l'activité d'orpaillage a généré 86,6 milliards de Fcfa*, Le journal *La Tribune*. Repéré à <https://afrique.latribune.fr/entreprises/industrie/2018-07-24/senegal-l-activite-dorpaillage-a-genere-86-6-html>.

Bamba O. *et al.* (2013). « Impact de l'artisanat minier sur les sols d'un environnement agricole aménagé au Burkina Faso », *Journal des Sciences*, Vol. 13, N°1, 12 p.

Benao B.-Y. (2019). *L'extraction industrielle de l'or dans des zones arides et semi-arides des pays en développement peut-elle mener à un développement durable?*, thèse de doctorat, Centre universitaire de formation en environnement et développement durable, université de Sherbrooke, Canada, p. 18.

Cissé F.-B. (2019). *Etude des impacts de l'exploitation artisanale de l'or en république de guinée (cas de la préfecture*

de Siguiri), These de doctorat unique, université du Québec à Montréal, p. 100.

Chura B.-J. *et al.* (2022). « Paradoxe entre l'interdiction et l'utilisation du mercure dans l'exploitation minière artisanale en république démocratique du Congo », *Journal of Advance Research in Social Science & Humanities*, Volume-8 | Issue-4 |, p.8.

Condé M. (2015). « Mine de Siguiri : dans le sillage de la richesse au prix de la déprivation » (enquête). Fax de guinée. Récupéré le 24 octobre 2017 de <http://www.faxdeguinee.com/magrl.php?Langue=fr&type=rub17&code=calb1706>.

Diallo M.-L. (2015). *Activités extractives et dynamiques territoriales au Sénégal : étude comparative entre l'or et le phosphate*, These de doctorat unique, UGB/Panthéon Sorbonne, p. 102.

Diop B.-G. (2017). « Pollution liée au mercure : Kédougou et Tamba très exposées au cancer » | *Le quotidien*, Journal d'informations Générales. Repéré à <https://www.lequotidien.sn/pollution-liee-au-mercure-kedougou-et-tamba-tres-exposes-au-cancer>.

Doucouré B. (2014). « Développement de l'orpaillage et mutations dans les villages aurifères du sud-est du Sénégal », *Afrique et développement*, Vol. XXXIX, No.2, 2014, pp. 47 – 67 © Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique, 2014 (ISSN 0850-3907)

Keita S. (2001). « Étude sur les mines artisanales et les exploitations minières à petite échelle au Mali », *Mining, minerais and sustainable développement (MMSD)*, England, No. 80, p. 31.

Kippenberg J. (2011). *Un mélange toxique. Travail des enfants, mercure et orpaillage au Mali*, New York: Human Right Watch, p.40.

Kunanayagam R. *et al.* (2000). « Secteur minier. Avant-projet pour commentaire ». Récupéré le 10 octobre 2017 de <http://www.faxdeguinee.com/magrl.php?Langue=fr&type=rub17&code=calb1706>.

: //siteresources.worldbank.org/INTPRS 1 /Resources/383606-1205334 11 2622/4 768783- 1205334911 384/, p .17.

Monikutidoo A. (2010). « La « Quête des Ressources » en Afrique centrale. Le secteur minier en République Démocratique du Congo (RDC). État des lieux et perspectives », Actes du colloque, Tervuren, Belgique, du 1 au 3 décembre 2010. [S. L]: Auteur. Récupéré le 29 juillet 2018 de [http : //www.gecoproject.org/pdf/colloque/Atelier 2/QRAC A25, p.17-19](http://www.gecoproject.org/pdf/colloque/Atelier 2/QRAC A25, p.17-19).

Olivier de Sardan J.-P. (2003). *La politique du terrain*, Enquête [En ligne], 1 | 1995, mis en ligne le 10 juillet 2013, consulté le 15 octobre 2021. URL : <http://enquete.revues.org/263> PEDIDAS <http://www.pdidas.org/fr>.

OMS. (2013). *Prévenir la maladie grâce à un environnement sain. L'exposition au mercure et ses conséquences sanitaires chez les membres de la communauté de l'extraction minière artisanale et à petite échelle de l'or*, Genève, p.26.

ONU. (2019). *Conflits et ressources : opérations de maintien de la paix des Nations Unies*, <http://www.un.org/fr/peacekeeping/issues/environment/resourc es.shtml>, repéré 25 janvier 2019.

Orobel. (2017). *Les propriétés de l'or et ses utilisations*. Orobel. Repéré à <https://www.oroel.biz/information/actualite/proprietes-or-et-secteurs-utilisation>.

Persaud A. (2014). *Filière de commercialisation de l'or artisanal en Afrique de l'Ouest : une étude de la chaîne d'approvisionnement au Burkina Faso et au Sénégal*, Alliance pour une mine responsable, p.56.

Sachs J.-D., Warner M.-A. (1995). « Natural resource abundance and economic growth ». Nber working paper 5398, National Bureau of Economic Research, Massachusetts avenue Cambridge, p.21.

Thune M. (2011). « L'industrialisation de l'exploitation de l'or à Kalsaka, Burkina Faso : une chance pour une population rurale pauvre ? », Paris, EchoGéo, N°17, p.1-16. Repéré à <http://journals.openedition.org/echogeo/12535>.

Seccatore J. *et al.* (2014). *An estimation of the artisanal small-scale production of gold in the world*. Science of the Total Environment, pp. 496-662-667.

Zvarivadza T. (2018). « Artisanal and Small-Scale Mining as a challenge and possible contributor to Sustainable Development », School of Mining Engineering, University of the Witwatersrand, South Africa, *Resources Policy*, pp. 56-49-58.